

# Ploubalay Infos Novembre - Décembre 2015

## Le mot du maire

Redonner à l'Église sa place et sa vocation au coeur de notre cité.

J'ai le plaisir de vous inviter tous à l'inauguration de l'église marquant la fin des travaux essentiels de restauration.

Fermée le 10 janvier 2012, nous avions promis une ouverture pour Noël 2015, la promesse est tenue. Je profite de cet espace pour vous remercier de l'intérêt que vous avez porté au déroulement des travaux. Tout d'abord, nous avons eu environ 600 visites lors de nos « portesouvertes » le 3ème dimanche de chaque mois jusqu'en septembre. Ensuite, vos dons à l'heure où sort ce bulletin sont d'environ 40 000 €. Enfin, vos encouragements et félicitations tout au long du chantier ont été autant de sources de motivation pour mener à bien ce projet qui n'était pas simple.

Ce chantier a été compliqué parce que nous avions délibérément fait le choix de limiter l'investissement à hauteur d'environ un million d'euros. Il a fallu faire des compromis et redoubler d'ingéniosité pour un résultat que vous trouverez, nous en sommes convaincus, remarquable.

Avec ces travaux, nous « gardons l'église au milieu du village ». Pour chacun, elle est importante. Elle est un lieu de culte avant tout. L'église se voit de partout entre terre et mer, et est le lieu de rencontre.

Il n'est pas inutile de rappeler que les cathédrales et les églises sont la propriété de l'État et des communes respectivement depuis la loi de 1905 séparant l'Église et l'État.

Le 19 décembre, nous fêterons l'événement en offrant à tous un concert de Gospel. En fin de spectacle, nous rendrons l'église au culte en remettant symboliquement la clé de l'église à Monsieur le Curé.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Eugène CARO

Samedi 19 décembre 2015 Église Saint-Pierre et Saint-Paul

A partir de 20h00 Inauguration de l'Église de Ploubalay

A 20h30 CONCERT GRATUIT de GOSPEL



Groupe GOSPEL FIVE

Vin chaud offert après le concert



La conception du bulletin était finalisée au moment des événements du vendredi 13 novembre. Nous SOMMES TOUS PARIS.

Message de Boreham: Lastly on this very sad Saturday, on behalf of us all here in Boreham, may I extend our deepest sympathy for all those involved in the terrible events of last evening in Paris. Our prayers are with you.



# Informations

## **Impôts**

La campagne des avis des impôts des particuliers a débuté avec la mise en ligne des premiers avis d'imposition.

L'occasion de rappeler que depuis deux ans, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques. Elle veut offrir à l'usager la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- Son impôt sur le revenu bien sûr, ainsi que ses taxes d'habitation et foncières avec le site Impots.gouv.fr et l'appli smartphone « Impots.gouv » (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance).
- Ses amendes avec le site Amendes.gouv.fr et l'appli
- « Amendes.gouv »
- Ses produits locaux avec tipi.budget.gouv.fr
- Ses timbres passeport avec timbres.impots.gouv.fr

Facteur de rapidité, de simplicité et de sécurité, le paiement dématérialisé est une réponse adaptée à notre volonté de favoriser le civisme en matière de paiement dans un contexte de maîtrise budgétaire. Il permet un abondement plus rapide de la trésorerie de votre collectivité et une maîtrise des coûts de gestion.

## Procédures de télé-déclaration

Depuis février 2014, les procédures de télé-déclaration concernant les modifications et les dissolutions d'associations peuvent être réalisées via internet. Ainsi, un changement de dirigeants, d'objet, de titre, de siège social ou encore de statuts d'une association ainsi que sa dissolution sont rendus encore plus faciles et plus fiables par la mise en place d'une déclaration à distance : l'E modification et l'E-dissolution.

Ces deux nouvelles modalités complètent l'E-création possible depuis 2012. Désormais, toutes les procédures obligatoires auprès du greffe concernant les associations loi 1901 sont dématérialisées en utilisant le lien suivant :

#### https://compteasso.service-public.fr

Cette dématérialisation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de simplifier l'accès des citoyens aux services publics et permet de réaliser l'intégralité de vos démarches d'association en quelques clics depuis chez vous.

Pour tous renseignements sur ces procédures, le greffe des associations se tient à votre disposition et peut vous transmettre

un guide d'utilisation, également disponible sur le site internet des services de l'Etat en Côtes d'Armor :

http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale/Vie-associative.

Le greffe des associations répond à vos questions par téléphone au 02.96.62.83.30 ou 02.96.62.83.36 ou dans ses locaux (1, rue du Parc à Saint-Brieuc (4° étage) ou par mail : ddcs-associations@cotes-darmor.gouv.fr

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15.

#### Adresse postale:

Préfecture des Côtes d'Armor • DDCS des Côtes d'Armor 1, place du Général de Gaulle • CS 32370 • 22023 Saint-Brieuc

## Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

# Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le Thaumetopoea pityocampa.

Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires et s'attaquent à différentes espèces d'arbres.

Il existe plusieurs méthodes de lutte qui dépendent du calendrier d'intervention :

- L'écopiège (piège à chenilles) : décembre à avril.
- Le piège à phéromone (piège à papillons) : juin à mi-septembre.
- La lutte biologique (pulvérisation d'un bio-pesticide) : septembre à novembre.
- La lutte chimique (pulvérisation d'insecticide « espace vert ») : novembre à avril.
- L'échenillage (lutte mécanique) nacelle, perche échenilloir : novembre à avril.

#### Il est possible également de favoriser le développement des prédateurs naturels comme les nichoirs à mésanges.

La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour. La méthode consiste à implanter des nichoirs à mésanges près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires.

Le nichoir doit être installé entre 2.5 à 3.5 mètres de haut sur le tronc. L'ouverture de 32 mm doit être exposée au sud-est à l'abri des vents dominants.

#### Mise en garde:

Il convient de s'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunettes, gants, bande de protection aux poignets et dans le cou. Un nid vide contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement de l'arbre durant plusieurs années.

#### Pour plus d'informations sur le piégeage, contact local :

Monsieur Barbot • 02 96 86 34 67 ou 04 74 05 25 56 (prix d'un appel local) • Mail : info@k3d.fr

## Centre de loisirs

Les vacances de la Toussaint se sont déroulées avec succès avec une moyenne de 30 enfants par jour. La première semaine était sur le thème de l'automne avec une sortie à Max Aventure où nous avons pu



accueillir 45 enfants, suivie d'un pique-nique au centre. Durant la deuxième semaine les enfants ont pu s'adonner aux décorations d'Halloween, et terminer par un défilé déguisé dans le centre de Ploubalay. Notre quête, déguisés en monstres de tout genre, nous a fait récolter quelques kilos de bonbons. Merci aux parents pour

leur confiance et à l'équipe d'animation pour son travail.

## Brûlage à l'air libre des déchets de jardin

L'automne est là. C'est la saison des tailles et du nettoyage dans le jardin. Le tas de déchets verts augmente.

#### Qu'en faire ? Surtout ne pas le brûler.

Rappel: Par arrêté préfectoral du 9/07/2012:

« L'incinération des déchets verts pour les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage est interdite toute l'année. »

Autrement dit, il est interdit de brûler ses déchets de jardins sur tout

le territoire des Côtes d'Armor : Pour la prévention des risques d'incendie, mais aussi pour diminuer la pollution due à la combustion incomplète de déchets encore humides. Attention les sanctions sont conséquentes!

#### Que faire des déchets verts?

- Du compostage sur place dans un tas au fond du jardin ou dans un composteur. Vous pouvez obtenir un composteur auprès du SIDCOM en téléphonant au 02 96 27 14 57 les lundi, jeudi et vendredi (participation 15 €, habiter sur la commune, un seul par foyer).
- Apporter vos déchets verts à la déchetterie ; Ils seront broyés et utilisés pour l'agriculture.

## **Espace Femmes**

Espace Steredenn • 1, route de Dinard • 22100 Dinan 02 96 85 60 01 • espacefemmes@steredenn.org http://wwww.espacefemmes.steredenn.org

**Divers ateliers** (sur inscription et adhésion) : sophrologie, café tricot ou yoga.

En libre accès (sur adhésion):

la bibliothèque, le cyberespace et le Rainbow Café.

Chaque mois, une soirée débat.

#### Accueils de proximité

#### • Victimes de violences conjugales :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. 02 96 85 60 02 (ligne directe) • 02 96 85 60 01 (standard) Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 16h.

#### • Victimes de violences sexuelles :

Les jeudis de 10h à 12h • Les vendredis de 14h à 16h. 02 96 85 30 84 (ligne directe) • 02 96 85 60 01 (standard) christiana.espacefemmes@steredenn.org

- Accueil L.G.B.T (Lesbiennes, Gays, Bissexuel-le-s, Transsexuel-le-s et leurs proches)
   02 96 85 60 02 (ligne directe) • 02 96 85 60 01 (standard)
- Permanences de nos partenaires : sur rendez-vous
   A l'Espace Femmes

**CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

#### A la Maison Du Département de Dinan

ADALEA (Violences conjugales)
02 96 78 47 82 • 02 96 68 42 42
1er et 15ème jeudis du mois de 14h à 17h
2ème et 4ème mardis du mois de 14h à 17h

## Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015.

Pour cela vous pouvez venir en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou vous inscrire directement sur internet. https://www.service-public.fr

## Elections régionales

Elections régionales les dimanches 6 et 13 décembre 2015 dans la salle du lieu de rencontre, rue Ernest Rouxel.

## Pièce d'identité obligatoire

Pour les prochaines élections, vous devrez vous munir **OBLIGATOIREMENT** d'une pièce d'identité que vous présenterez au moment du vote, en même temps que la carte électorale.

En cas de non présentation d'une pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter.

## Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet!

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni d'une carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.



## Foire Saint-Mathieu











## Appel à vigilance

Certaines entreprises n'hésitent pas à adresser aux usagers des courriers d'information ou des publicités (fuites d'eau, nouvelles énergies...), dans lesquels elles proposent des services payants.

Soyez vigilant et renseignez-vous bien avant toute souscription. Vérifiez toujours auprès de votre prestataire habituel de la nécessité de ces offres.

## Association des CIGALES

Association des CIGALES: Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire.

Le club d'investisseurs CVDR (Cigales Vallée De Rance) souhaite financer de nouveaux entrepreneurs sur le territoire. Un club CIGALES regroupe une douzaine de personnes qui épargnent chaque mois pour investir ensemble et solidairement dans de petites entreprises locales. Il y a 70 CIGALES en Bretagne actuellement.

Vous créez votre entreprise ? Vous avez besoin de fonds pour cela ? Vous pouvez adresser votre projet à : valleederance@cigales-bretagne.org ou 06 82 97 62 51.

Plus d'informations : www.cigales-bretagne.org

## Stages de peinture d'icônes

Du mardi 16 au vendredi 19 février 2016 (pour avancés) et du lundi 22 au jeudi 25 février 2016 (pour débutants) ont lieu deux stages de peinture d'icônes, aussi appelés d'« écriture » d'icônes à la Maison des Associations de Ploubalay.



Ils seront animés par Jean-Philippe Delage, restaurateur depuis 15 ans et peintre d'icônes consacrées dans la région de Toulouse.

Il est possible de visiter son site : www.hodigitria.org

Ces stages sont ouverts aux débutants comme aux confirmés.

Pour une première icône : le sujet sera une Sainte-Face ou l'Emmanuel sur une planche déjà préparée et fournie au début du stage.

Pour les avancés : une icône de la Vierge ou un Archange, avec au préalable la préparation de sa planche au levkas La technique utilisée est celle de la tempera (peinture à l'œuf lié aux pigments naturels : oxydes, terres), sur une planche en bois recouverte du levkas. L'histoire de l'iconographie chrétienne sera abordée au cours du stage.

#### S'inscrire de préférence avant le 30 janvier 2016.

A apporter : ses propres pinceaux (des pinceaux seront aussi

sur place), carnet de notes.

Horaires: de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

**Tarif**: 280 €.

Contact et réservation : Association Améthyste

Tél. 0685 685 203 • Mail : puybaret@free.fr

## Premier match de Handball à Ploubalay



## **USP** football

11 enfants de 8 et 9 ans de l'USP football ont été invités par le Crédit Agricole pour assiter à la rencontre d'En Avant Guingamp et de l'As Monaco, le dimanche 17 septembre. A cette occasion ils ont eu le privilège d'accéder aux vestiaires pour la remise d'équipements et par la suite, d'entrer sur la pelouse du Roudourou avec les joueurs professionnels, ainsi que d'assister à la rencontre pleine de rebondissements et riche en buts 3 à 3. Moment inoubliable pour nos futurs champions!



## Repas des Aînés

Vendredi 30 octobre avait lieu le repas des aînés, préparé par Madame Le Guyader, traiteur. Ce fut un très bel après-midi. Le repas était convivial et a été apprécié de tous. L'animation était assurée par l'orchestre Les Troubadours.



## Restos du Cœur

Le centre des Restos du Cœur de Matignon vous informe que sa campagne d'hiver débutera le jeudi 3 décembre.

L'accueil et la distribution auront lieu de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h15 les jeudis de chaque semaine jusqu'à la mi-mars 2016.

Les inscriptions à l'aide alimentaire, pour cette nouvelle campagne, se feront le jeudi 26 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h au centre de Matignon, Z.A. du Chemin Vert • 02 96 80 52 91.

A noter qu'il est indispensable de se présenter à l'inscription muni de tout document utile à l'instruction du dossier.

## Crèche Moby Douce

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), crèche Moby Douce.

Des places d'accueil occasionnel pour les enfants de plus de 18 mois sont disponibles.

Contact: 02 96 82 60 48 • Armelle Jolivet, directrice

## Informations sur les déchets

Pour toutes vos questions sur le pôle déchets ou en cas de problèmes de collecte d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 99 46 20 78 (pôle déchets de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude).

## Station d'épuration - Réunion publique

Une réunion publique sur le thème des travaux de réhabilitation de la station d'épuration aura lieu le 2 décembre à 19h à la salle des fêtes.

A cette occasion, l'entreprise Dégrémont présentera le projet sous forme d'une projection et répondra à vos questions.











## Commémoration - 5 décembre

Journée d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Départ de la Mairie : 10h45.

Hommage et dépôt de gerbe à la stèle du souvenir : 11h.

Vin d'honneur à la mairie.

## Vœux du Maire

Eugène CARO, Maire de PLOUBALAY

et le Conseil Municipal, vous invitent à participer à l'échange des vœux de Nouvel An

le jeudi 21 janvier 2016 à 19 heures 30

à la salle des fêtes de Ploubalay.

Verre de l'amitié

Petites nouveautés : Des chaises seront mises à disposition de toutes les personnes présentes et les réalisations seront présentées en vidéo.

## Service civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Indemnisé 573 € net par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, EPCI, conseils départementaux et régionaux), d'établissements publics (musées, médiathèques, établissements scolaires…) et de certains services de l'Etat (préfecture, sous-préfecture, police, gendarmerie…) de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger, pour une mission de 24 à 35 heures par semaine.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines d'intervention au service de l'intérêt général : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sports, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise. S'adresser à la mairie.

## Projet de parc de stationnement

Une aire de stationnement va être créée dans la partie nord est du parc de la mairie. Cette zone qui ne présente pas actuellement d'intérêt esthétique va être valorisée au profit de stationnements afin de désengorger la rue Ernest Rouxel. Cette aire de stationnement représentera environ 360 m², soit 3,5 % de la surface du parc. Un marronnier en bordure dont l'état sanitaire (tronc creux, pourriture du cœur avec présence

d'un champignon) sera abattu. L'entrée se fera par la rue de Dinan. A cet effet, le mur de clôture du parc va être modifié pour permettre d'avoir une visibilité suffisante. Cet aménagement va générer 18 places de stationnement qui seront réservées au personnel de l'EHPAD.



## Info

En raison d'une insuffisance de fourniture de courant dans le secteur de la Motillais, des travaux de renforcement du réseau (remplacement de transformateur et de lignes) vont débuter prochainement. Ces travaux, pilotés par le syndicat d'énergie des Côtes d'Armor, seront réalisés par l'entreprise STE de Taden.

## **USP** Gym

Il reste de la place à **Gym Tendance Ados** avec Charlotte tous les lundis de 18h à 19h pour les 9-15 ans. N'hésitez pas à venir assister à un cours (initiation zumba, aéro boxe, assouplissements en musique...)

Pour plus de renseignements, appelez au : 06 19 06 64 03 Madame Donard, présidente USP Gym 06 61 92 53 08 Madame Duclos, secrétaire USP Gym



## Terrains à construire sur le territoire communal

1/ Terrain libre à aménager. Lotissement de La Patenais sur la route de Plancoët après Carrefour Market. S'adresser à Bretagne Aménagement Patrimonial à Saint-Grégoire • Bâtiment A • Rue de la Terre Victoria • 35760 Saint-Grégoire • 02 23 25 09 93 www.viabilis-amenagement.com

2/ Terrain libre à aménager dans le lotissement de La Baie situé dans le bas de la rue de Joliet. S'adresser à Terres de projets 02 96 82 63 14 • www.terresdeprojets.com

3/ 9 lots à bâtir, libre de constructeur dans le futur lotissement Les Landes d'Armor, situé rue de Dinan. Tous les terrains sont éligibles à l'aide en faveur de l'accession à la propriété proposée par la communauté de communes (aide de 3000 à 4000 €). S'adresser à NEXITY Foncier Conseil • Commerciale • Madame Gwénaëlle Zaknoun • gzaknoun@nexity.fr • 02 99 78 59 59

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie sur les futurs projets (lotissements ou terrains individuels).



## Lettre au Père Noël

Une boîte aux lettres pour le Père Noël est déposée du 2 au 18 décembre 2015, place de la Nuit du 6 août 1944.

N'oubliez pas de préparer et déposer votre lettre en y indiquant votre nom, prénom, âge et adresse.

Le Père Noël sera présent le samedi 19 décembre pour vous rencontrer (voir page 16, événements et festivités).



#### **Etat civil**

#### **Naissance**

26 10 2015 Emma

26.10.2015	Emma	FAUQUET
24.09.2015	Eline	FABRE
10.09.2015	Lise	LUCAS
31.07.2015	Nina	VAITANAKI DROUX
19.07.2015	Kélya	DESGRÉS
29.06.2015	Lou	TRUMEL
21.06.2015	Simon	LAVERGNE
18.06.2015	Eléna	MILANDRE BIZIEN
12.06.2015	AxI	CARREAU
08.06.2015	Paolo	JEANDESBOZ
05.06.2015	Kendjy	GUILBERT

ENLIQUET

#### Toutes nos félicitations aux heureux parents.

#### Mariage

19.09.2015	Florian LAUNAY	Maëva JAGUIN
12.09.2015	Jérôme DA SILVA	Angélique POMMÉ
10.09.2015	Emmanuel GUILBERT	Alexandra SAN GERMAN
08.08.2015	Hugues BRUNEL	Marion DELMAS
20.06.2015	Neil YAHIA-CHERIF	Clémence FRELAUT

#### Toutes nos voeux de bonheur aux heureux époux.

#### Décès

26.10.2015	Armand	HAMONIAUX
18.10.2015	Angèle	BOISHARDY, veuve PONDARD
25.09.2015	Charles	BENOIST
15.09.2015	Arsène	JOSSELIN
09.09.2015	Gaston	BIZEUL
28.08.2015	Denise	BOURDONNAIS, veuve BERTRAND
11.08.2015	Clémentine	JOUBLE, veuve BUDET
08.07.2015	Marie Ange	JOSSELIN
03.07.2015	Marguerite	LESAICHERRE, épouse LESAICHERRE
28.06.2015	Jacques	PLUQUET
20.06.2015	Berthe	LERESTIF, veuve LÉVÈQUE
27.05.2015	Michel	GAUTIER
19.05.2015	Marie	LEMOINE, veuve HULAUD
17.05.2015	Marie	BAUCHÉ, veuve POIDEVIN

11.05.2015	Aline	HAMONIAUX,	veuve DAULT
11.05.2015	Aline	HAMONIAUX,	veuve DAULI

04.05.2015	André	LEMAÎTRE
04.05.2015	Philippe	LESAGE
28.04.2015	Yves	HEUZÉ

26.04.2015 Micheline PERROT, épouse HEUZÉ

Avec nos sincères condoléances aux familles.

## Réveillons de la Solidarité

# Avec la Fondation de France, offrons un réveillon à ceux qui n'en ont pas.

L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés dans toute la France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment en réveillonnant « comme tout le monde ».

« Ces fêtes s'adressent en premier lieu à des personnes en difficulté, mais nous tenons aussi à ce qu'y participent au même titre des voisins, des commerçants, des élus... pour favoriser les échanges et les rencontres entre des populations qui se côtoient sans se connaître et créer ainsi des liens durables dans un quartier, un village. » Martine Gruère, Expert-conseil Solidarités à la Fondation de France.



La fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le

soutien des « Réveillons de la Solidarité » en 2015.

#### Pour faire un don\*:

www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarité

Fondation de France « Réveillons de la Solidarité » 40, avenue Hoche • 75008 Paris

## Succès de la conférence du 10 novembre

La conférence de Guy Prigent, ethnologue au Conseil Départemental a eu lieu le mardi 10 novembre à la



médiathèque de Ploubalay. Devant une trentaine de personnes, il a relaté, à l'aide de diapositives, l'histoire de la grande pêche, à Terre-Neuvas et en Islande, du XVe siècle à nos jours, ainsi que les relations nouées entre les marins bretons et islandais.

<sup>\*</sup> Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.

## Communauté

#### Des aides à l'habitat pour les particuliers :

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de Communes Côte d'Emeraude propose des aides à l'habitat en direction des particuliers pour l'acquisition d'un logement dans l'ancien ou le neuf et pour la rénovation des systèmes d'assainissement non collectifs (fosses septiques).

Découvrez les aides financières proposées et les conditions pour en bénéficier :

#### 1/ Aide à l'accession dans l'ancien :

• Montant de l'aide accordée : 2 000 € par dossier dans la limite de l'enveloppe financière allouée.

#### Conditions d'éligibilité liées au bénéficiaire :

- Etre primo-accédant (l'acquisition immobilière doit être la première du bénéficiaire).
- Avoir présenté son projet auprès d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).
- Résider dans le logement au titre d'une résidence principale.
- Disposer de ressources inférieures à certains plafonds.

#### Conditions d'éligibilité liées au projet immobilier :

- Le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans.
- Son coût doit être inférieur à 1750 € net vendeur (hors frais de notaire) par m² de surface habitable.
- Le projet immobilier doit être conforme aux normes réglementaires d'habitabilité constaté par un état des lieux.
- Le bénéficiaire doit s'engager à effectuer les travaux nécessaires pour atteindre la classe énergétique D ou justifier d'un gain énergétique d'au moins 30% après travaux.
- Financements complémentaires possibles du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

#### 2/ Aide à l'accession dans le neuf :

• Montant de l'aide financière allouée : 3 000 € pour les ménages composés d'au moins 3 personnes et 4 000 € pour les ménages composés de 4 personnes ou plus.

#### Conditions d'éligibilité liées au bénéficiaire :

- Etre primo-accédant
- Avoir présenté son projet auprès d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

## Conditions d'éligibilité liées au projet immobilier :

- Le projet doit s'inscrire dans une opération d'aménagement (lotissement, ZAC...).
- La surface du terrain ne doit pas dépasser 500 m².

- Le prix du terrain doit être < à 55 000 € (hors frais de notaire).
- Le coût global d'acquisition (terrain + construction) ne doit pas dépasser 2 100 € TTC/m2 de surface utile (= surface habitable du logement augmentée de la moitié de la surface des annexes à usage exclusif dont la hauteur sous plafond est au moins égale à 1,80 m : cave, sous-sol, remise extérieure, garage, balcon…).
- Le projet doit reposer sur la production d'un habitat durable avec l'objectif d'une consommation conventionnelle d'énergie primaire inférieure ou égale à la réglementation thermique (RT) en viqueur.
- Financements complémentaires possibles des conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor sous certaines conditions et possibilité d'obtenir en complément différents types de prêts (prêt à taux 0, prêt d'accession sociale, prêt action logement).

# 3/ Aide à la rénovation des systèmes d'assainissement non collectif :

• Montant de l'aide accordée : participation de la CCCE à hauteur de 20% des travaux plafonnés à 500 € par projet dans la limite de l'enveloppe financière allouée.

#### Conditions d'éligibilité liées au bénéficiaire :

- Aide destinée aux ménages modestes dont le système d'assainissement non collectif est défaillant sur le territoire de la CCCE.
- Les ressources du bénéficiaire ne doivent pas dépasser certains plafonds tenant compte de la composition de la famille (personne seule, deux personnes...).

#### Conditions d'éligibilité liées au projet :

- Les travaux doivent concerner des installations neuves ou celles dont la date de réception de l'ouvrage est postérieure au 1er octobre 2009 ainsi que les dispositifs réhabilités à l'occasion de ventes/achats d'immeubles dont l'acte a été signé après le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel.
- Financements complémentaires possibles de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de l'Agence Nationale de l'Habitat, auxquels s'ajoutent les possibilités d'obtenir un prêt de la CAF ou d'une caisse de retraite et un prêt à taux 0 plafonné à 10 000 € de travaux de réhabilitation des systèmes d'ANC jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Habitat de la CCCE (Yann GODET) au 02 23 15 13 15 ou par courriel : y.godet@cote-emeraude.fr

#### L'espace-jeux de Ploubalay

Depuis son ouverture le 18 septembre 2015 à Ploubalay, le nouvel espace-jeux du Relais Assistants Maternels (RAM) rencontre un très bon accueil auprès du public.

Des assistants maternels mais aussi des parents viennent de plus en plus nombreux partager ce moment dédié à l'éveil des tout-petits.

Un espace-jeux est un lieu qui accueille les enfants de 0/3 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel), structuré par un projet éducatif et animé par un professionnel de la petite enfance.

Par ailleurs, l'espace-jeux favorise l'intégration des jeunes parents et des familles qui arrivent dans la commune. Il participe à la professionnalisation des assistants maternels et contribue à rompre leur isolement.



Infos Pratiques: Espace-jeux organisé tous les vendredis de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

Espace-jeux du RAM: Accès libre et gratuit sur inscription et dans la limite des places disponibles.

#### Renseignements auprès du RAM:

02 23 15 13 15 ou 06 76 96 28 04 ou par courriel : ram@cote-emeraude.fr

# Ludothèque





#### La ludothèque : ce n'est pas que pour les enfants !

Nées dans les années 60 en France, les ludothèques font aujourd'hui partie du paysage associatif de nombreux territoires. La ludothèque Dansons la Capucine intervient sur Ploubalay, elle offre aux petits comme aux grands des moments d'échanges, de détente et de convivialité autour du jeu.

Le jeu de 0 à 99 ans : La ludothèque, c'est pour les enfants ? Non, non, non! Dès la naissance, il est possible de jouer avec son bébé. Lorsque l'enfant grandit, le jeu lui permet de découvrir différemment le monde qui l'entoure et d'apprendre autrement. A l'adolescence, le jeu permet aux jeunes de « lâcher leurs consoles » et de s'ouvrir au monde à une période de la vie où ils peuvent être tentés par le repli sur soi. Et les jeunes en redemandent!

A l'âge adulte, on a parfois de mauvais souvenirs de jeux de sociétés qui se sont mal passés dans l'enfance. Jouer permet de se poser, et de partager. Pour les personnes âgées, le jeu est un élément de valorisation. Ils redécouvrent des compétences qu'ils pensaient avoir oubliées. Quel que soit l'âge, il est donc possible et même fortement conseillé de jouer. C'est un vecteur de lien social formidable que ce soit au sein de la famille, entre amis ou pour rencontrer d'autres personnes. Et c'est le premier message que la ludothèque veut faire passer.

La ludothèque propose près de 1.000 jeux adaptés à tous âges. Si vous ne savez pas lequel choisir ? Anne, Agathe et les bénévoles sont là pour vous conseiller pour une durée de 5 minutes ou de 2 heures, il y en a pour tous les goûts.

Vous pouvez vous rendre à la ludothèque comme vous allez à la médiathèque, pour emprunter des jeux, être conseillés en fonction de vos goûts, vous poser un moment ou simplement passer.

La ludothèque propose diverses animations au cours de l'année dont la fête mondiale du jeu fin mai de chaque année.

Infos pratiques: Mercredi 16h à 18h • 1 jeudi sur 2 : 9h30 à 11h • Samedi 10h30 à 12h30

Pour prendre part à la vie de cette association : 06 62 43 84 3 • dansons-la-capucine@hotmail.fr

## **Ecoles**



## Groupe scolaire Henri Derouin

#### Ecole maternelle

Depuis la rentrée scolaire, tout s'organise autour des apprentissages et des projets pédagogiques.

La classe de Moyens Grands est partie en ballade pour une cueillette d'autonome. Les sorties d'automne sont l'occasion pour les classes de travailler sur les saisons, le temps qui passe, le lexique des fruits et légumes et de réaliser des productions plastiques hautes en couleur.





Les élèves de moyenne et grande section se sont rendus au cinéma de Dinard pour la première fois de l'année voir « Le petit monde de Léo » (Projet Cinécole). Il y aura deux autres sorties cinéma dans l'année. La ludothèque « Dansons la capucine » intervient à nouveau dans toutes les classes de l'école.

Les deux projets collectifs forts de l'année porteront autour de la randonnée (projet Rando Doudou) et du chant. Les élèves participeront à une « randonnée conte » où la marche sera rythmée par des pauses de lecture. Les classes de l'école vont apprendre également à chanter à l'unisson un répertoire commun de la petite à la grande section.

Les œuvres du FRAC seront exposées à la médiathèque au mois de janvier. Le thème retenu pour cette année est celui de l'espace. Merci à Vigdis Mounier et la municipalité pour leur soutien et la mise à disponibilité de la salle d'exposition de la médiathèque.

#### Ecole élémentaire

#### Lire et faire lire

Pour partager le plaisir de la lecture, l'école participe depuis déjà cinq ans à l'opération « Lire et faire lire » créée par l'écrivain Alexandre Jardin. Ainsi tous les lundis et mardis midis, les élèves sont plongés dans le monde de la littérature grâce à Madame Rozenn Yaouanck qui vient leur lire des contes, des récits fantastiques et autres. C'est aussi un moyen de favoriser l'échange intergénérationnel.



#### **Prix des Incorruptibles**

Cette année encore, les élèves vont participer au prix des Incorruptibles pour sélectionner le livre qu'ils ont préféré lire. En effet, chaque élève doit lire 5 à 6 livres durant



l'année qui mêlent tous les types de textes (conte, récit de vie..) pour, enfin, courant mai 2016, donner son avis en votant pour le livre qu'il a préféré. Outre le fait de plonger les élèves dans le monde littéraire, cela permet d'aborder en outre l'instruction civique en mettant en place un bureau de vote!

#### Label « Ecole en poésie »

Depuis deux ans, l'école a obtenu le label « Ecole en poésie » où les élèves sont amenés à lire, dire et écrire la poésie. Ainsi, à l'arrivée de l'automne les élèves ont dans le parc de la mairie glaner des brindilles, feuilles et fruits afin de s'initier au land art en pratiquant de « l'écriture végétale ». Ils ont ainsi écrit des mots en référence à l'automne.

#### Horizon mer

Dans le cadre de notre projet sur la mer, les élèves de CE2 et de CM1 se rendront au centre nautique de Lancieux pour pratiquer la voile pendant une semaine. Ainsi ils apprendront à affronter les éléments en naviguant sur cette immensité de bleu.



#### Classe de neige

Les élèves de CM2 partiront fin janvier 2016 au coeur des montagnes du Jura, non loin de la frontière suisse dans la station de moyenne montagne de Montabief-Mont d'Or. Ainsi, outre des activités sportives telles que la pratique du ski, et de la luge, les élèves découvriront aussi un tout autre paysage d'altitude avec un patrimoine, une faune et une flore particuliers. Ils pourront ainsi comparer ce paysage montagnard avec celui du littoral qu'ils connaissent mieux.





## École Saint Joseph

#### Char à voile en CM2

Les CM2 ont bénéficié de séances de char à voile à l'école de voile de Lancieux. Ils ont appris à maîtriser le char, chose peu évidente tant la précision doit être au top.

« Mais les enfants ont pris beaucoup de plaisir lors de cette première séance. Il y en aura cinq, au total, au cours de l'année scolaire », a indiqué Martine Marchand, directrice, précisant que l'activité était prise en charge par la municipalité.



#### Gouren

Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 suivent pour la cinquième année consécutive, sept séances de lutte bretonne, le gouren, sous la houlette de Jean-Yves Chausse, éducateur sportif. Le vendredi matin, à la salle omnisports, les deux classes ont travaillé, l'une après l'autre, les différentes techniques d'appuis et de chutes. Les enfants ont été emballés par cette initiation qui leur apporte souplesse, vitesse d'exécution, force et respect de l'autre.



#### Ludothèque et Médiathèque

Le mardi 29 septembre 2015, les MS et les GS se sont rendus pour la première fois de l'année à la ludothèque et à la médiathèque. A la ludothèque, les enfants ont découvert différents jeux de mémorisation : le verger, les poissons, les sorcières, la bergerie, un jeu de mémory. A la médiathèque, Vigdis leur a lu des albums sur la mer et leur a fait découvrir des livres documentaires. La prochaine rencontre est prévue pour le mardi 17 novembre 2015.

#### Célébration de rentrée

Le mercredi 30 septembre, les élèves de l'école se sont rendus à la salle des fêtes pour la célébration de la rentrée.



Le Père Didier était présent pour partager l'Evangile avec les enfants. Lors de cette célébration, les enfants ont réfléchi sur la beauté de la création. Ils ont ainsi réalisé un panneau avec des images qui les entourent : une coccinelle, la montagne, la plage, le lion, la mer, les côtes. Cette création est belle mais elle est fragile. L'être humain se trouve au milieu de toutes ces merveilles, c'est pourquoi chaque classe a réalisé un panneau avec des farandoles. Dieu lui confie cette belle terre pour qu'il en prenne soin, il doit la protéger.

Différents chants ont ponctué cette célébration. Merci au Père Didier pour sa présence.

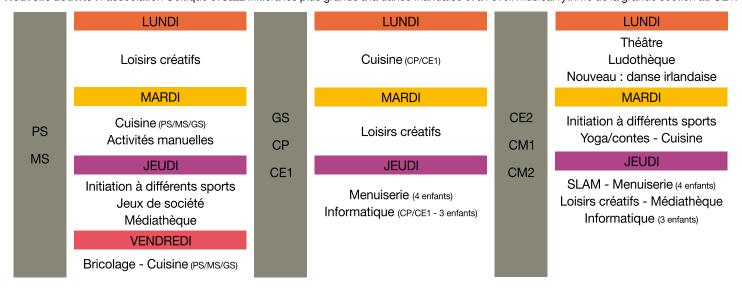


#### ▶ Planning des activités TAP pour la période du 4 janvier au 5 février de 16h à 17h.

Nous vous proposons le tableau de la 3ème période (du 4 janvier au 5 février 2016). Dans un souci d'amélioration des inscriptions, vous pouvez consulter les tableaux avec toutes les activités pour les périodes allant jusque la fin de l'année scolaire, Ces tableaux sont consultables sur les panneaux d'affichage des écoles Henri Derouin et Saint Joseph, à la garderie et sur le site internet de la mairie à la rubrique « Service, équipements communaux puis TAP ».

A compter du 14 décembre 2015, vous pourrez inscrire votre/vos enfants(s) pour une activité hebdomadaire jusque la fin de l'année scolaire.

Nouvelle activité: l'association Celtique et Jazz initiera les plus grands à la danse Irlandaise et à l'éveil musical rythme de la grande section au CE1.



Attention: l'activité TAP n'aura lieu que si au moins 4 enfants sont inscrits.

#### Descriptif des ateliers proposés :

- Théâtre avec Régine : découverte du théâtre.
- Menuiserie avec Mariana : réalisation de différents objets à partir du bois.
- Bricolage avec Magali : création d'objets grâce à des supports variés.
- Cuisine avec Éric et Paskella : préparation d'une recette avec accompagnement.
- Informatique avec Fabrice : site Facebook, reportage sur les TAP.
- SLAM avec Jean-Pierre : libération de l'expression orale.
- Yoga/contes avec Marie-Claire et Thérèse : souplesse et relaxation sur un temps conté.

- Association Celtique & Jazz initiation à la danse irlandaise. Nouveau.
- Ludothèque avec Anne : découverte de nouveaux jeux de société en groupe.
- Médiathèque avec Vigdis : temps de lecture accompagné ou non.
- Initiation à différents sports avec Stéphanie : sport de groupe en extérieur (ou intérieur selon météo).
- Jardinage avec Yann : plantation et création d'un jardin en extérieur (ou intérieur selon météo).
- Loisirs créatifs avec Laurence et Laëtitia : création originale avec différents matériaux.
- Jeux de société avec Claude : jouer ensemble et découvrir les jeux de société.
- Activités manuelles avec Danièle : découpage, collage, tricot.

Tous les ateliers proposés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaire ne majorent pas le tarif habituel de la garderie. La participation financière est demandée pour la prise en charge, l'organisation et l'encadrement des enfants sur les différents sites des activités.

Votre enfant sera pris en charge par le personnel communal après l'école, jusqu'à la garderie où il sera encadré par les différents intervenants.

Une heure de TAP vous sera facturée au tarif de garderie (consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie). Le goûter, pris sur place après l'activité, est compris dans le tarif de la garderie. Une tarification à la demi-heure sera appliquée, incluant l'heure de TAP.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfants auprès de Madame Delphine Darsel à la garderie ou au 02 96 27 31 43 à compter du 14 décembre 2015 à 15h45.

# Médiathèque

#### Bébés lecteurs

Bébés lecteurs en présence de parents ou assistantes maternelles. Animé par Vigdis Mounier, médiathècaire. N'hésitez pas à venir aux prochaines animations.

1 mercredi et 1 samedi chaque mois de 10h30 à 11h15. Gratuit. Sans inscription préalable.

## Animations pour les enfants

#### **Bébés Lecteurs**

Animation gratuite ouverte à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte 5 et 9 décembre 2015



## ▶ Le Printemps des Poètes 2016

10h30

accueillera en mars la championne du monde de slam pour un spectacle tout en humour et en poésie.

## Catalogue en ligne de la BCA

Vous avez la possibilité de consulter le catalogue de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor de Plérin (document papier, DVD ou CD) et demander à la médiathèque d'effectuer pour vous des réservations supplémentaires. http://bca.cotesdarmor.fr/catalogue

#### Stages B.A.-BA informatiques

Les jeudis à 14h • Réservation : 02 96 88 60 68

- Nous recrutons des bénévoles pour la permanence du lundi!
- Suivez-nous sur Facebook!

## **Exposition photos**

En novembre, vous avez été nombreux à découvrir l'exposition :

« Grande Pêche : Terre-Neuve et Islande »

Par Guy PRIGENT, ethnologue

## **Exposition photos**

# « La pêche : une passion, des métiers, une filière... »

Photographies de Lucile Chombart de Lauwe et Christian Lameul - L'Image qui parle.

Cette exposition a été portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie avec le soutien du Département des Côtes d'Armor.

Deux photographes, Lucile Chombart de Lauwe et Christian Lameul de l'association L'Image qui parle, ont embarqué, le temps d'une campagne de pêche, sur des hauturiers de l'Armement Jean Porcher, pour saisir des instants de vie à bord, comme on ne les montre pas assez. Les



photos témoignent d'un travail ô combien difficile, mais d'une vraie noblesse, avec toujours la passion de la mer qui ressort...

#### Expositions

#### Du 1er au 12 décembre :

Les objets insolites de Francis Savin, magicien du recyclage des métaux. Pour une visite de ses curiosités souvent esthétiques. Humour et ingéniosité se trouvent ici mêlés.



La plasticienne Aurélie Oberlé vous présentera ses éléphants, ses chats et ses autoportraits. Poésie et intensité, tout en matière.







# **Evénements et festivités**



Mercredi 2 décembre : Réunion publique • Station d'épuration • Salle des fêtes • 19h

Mercredi 2 au vendredi 18 décembre : Lettre au Père Noël • Boîte aux lettres Place de la Nuit du 6 août 1944

Vendredi 4 décembre : Loto Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude Salle des fêtes

Samedi 5 décembre : Commémoration (détail page 6)

#### Dimanches 6 et 13 décembre :

Elections régionales • Lieu de rencontre

Dimanche 6 décembre : Thé dansant Association le Club de l'espoir • Salle des fêtes

Jeudi 10 décembre : Repas surprise de Noël organisé par le Club de l'amitié Lieu de rencontre

Vendredi 11 décembre : Arbre de Noël Ecole Saint Joseph • Salle des fêtes Samedi 12 décembre : Loto • Société de chasse . Salle des fêtes

Dimanche 13 décembre : Marché de Noël • Association des commerçants Salle des fêtes



#### Mardi 15 au ieudi 31 décembre :

Soutenez les « Réveillons de la Solidarité ». Envovez vos dons à la Fondation de France 40. avenue Hoche • 75008 Paris ou fondationdefrance.org

Jeudi 17 décembre : Club de l'amitié Goûter de Noël et noces d'or et de diamant

Vendredi 18 décembre : Arbre de Noël Ecole Henri Derouin • Salle des fêtes

Samedi 19 décembre : 20h, Inauguration de l'église • Concert gratuit de Gospel avec le groupe « Gospel Five », 20h30

## Jeudi 17 au mardi 22 décembre :

Manège

Samedi 19 décembre, animation de Noël

Mercredi 23 décembre, passage du Père Noël



## Samedi 19 décembre

A partir de 15h00 Animations gratuites

Place de la nuit du 6 août 1944 (devant l'église)

Manège

15 H 30 Arrivée du Père Noël Photo avec le Père Noël

Distribution de boissons chaudes et de friandises

Mercredi 23 décembre De 10h30 à 17h00

Passage du Père Noël dans le bourg

Distribution de friandises

Jeudi 31 décembre : Réveillon Salle des fêtes • Comité des fêtes



#### **PLOUBALAY**

Réveillon Saint Sylvestre 2015 Salle des Fêtes Menu adulte 75 €

Menu enfant 25 €

Réservation: Mme Rouguat - 06 35 48 84 06

Jeudi 7 janvier : Repas du Club de l'amitié • Salle des fêtes

Dimanche 10 janvier : Loto des Gazelles Salle des fêtes • 06 84 64 14 90

Jeudi 21 ianvier: Voeux du Maire

19h30 • Salle des fêtes

Samedi 23 janvier : USP Basket

Repas Rougail-saucisse • 19h30 • Salle des fêtes • Cécile Morel : 06 61 76 39 96

Vendredi 12 février : Loto • Ecole Henri

Derouin • Salle des fêtes

Samedi 20 février : USP Football

Repas • Salle des fêtes

Samedi 27 février : Bal annuel Country

Salle des fêtes

www.country-dancers-association.com Dimanche 28 février : Bal • Club de

l'amitié

#### Nouveau



#### Ferme de Lisnoble

Vente directe (viande de porc) et possibilité de visite de la ferme Contact • Peggy Josselin • 06 16 46 86 05 lisnoble.bzh@gmail.com



IMPRIMERIE Directeur de la publication : Eugène Caro, Maire CAP RANCE • TADEN • O2 96 39 73 69